

PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration

Date : Jeudi 13 novembre 2014

Année scolaire : 2014-2015
Numéro de séance : 1
Date de transmission de la convocation aux membres : 4 novembre 2014
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur LEGROS Jimmy-Guy
Secrétaire de séance : Madame BIROCHEAU Muriel

Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 24

Ordre du jour

I - Approbation du procès verbal

- *Approbation du Procès Verbal du 25 septembre 2014.*

II – Fonctionnement

- *Appel des membres*
- *Règlement intérieur du conseil*
- *Mise en place des conseils et commissions*
-

III - Vie pédagogique

- *Séance baccalauréat EPS*

IV- Affaires financière

1 Intégration recettes nouvelles

- *Ajustement tarifs hébergement 2014*

2 Décisions budgétaires modificatives pour information

3 Actes

- *Tarifs reprographie CPGE*
- *Pourcentage Charges communes restauration / hébergement*
- *Tarifs commensaux*

4 Contrats et conventions

5 Voyages et sorties

V - Questions Diverses

Annexes documents annexes :

- 1 – composition commissions
- 2 – Epreuves sportives pour le baccalauréat
- 3 – Fonds de roulement mobilisable
- 4 – Tarifs 2015
- 5 – Convention gestion ensemble immobilier collège lycée
- 6 – Convention La Poste
- 7 - Convention mutualisation lycée Victor Hugo
- 8 - Convention utilisation terrains de tennis
- 9 – Voyages et sorties scolaires

Vœu :

PRÉSENCE au CONSEIL

Séance du 13 novembre 2014

Qualité		Membres de droit				Invités	
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom – Prénom (qualité)	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. LEGROS Jimmy-Guy	X				
	Proviseur adjoint	Mme BABIN Delphine	X			Mme ORAVEC Myriam	
	Gestionnaire	M. PEYCLI Alain	X				
	C.P.E.	M. ALBERT Didier			X		
	Collectivité de rattachement	Mme SHEMWELL Hélène Mme WIERRE Nathalie	X X				
ÉLUS LOCAUX	Groupement de communes	M SOL Gérard			X		
	Commune siège	M GRASSET Thierry			X		
	Commune siège	Mme BALLON Clothilde			X		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE							

		Titulaires				Suppléants				
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme TOCHON Viviane	X							
		M. VIALLEMONTEIL Jean-Pierre	X							
		Mme JULIEN Anne-Laure	X							
		Mme RUMMEL Elke	X							
		Mme NIEUTIN Gloria	X							
		M. HERMELIN Lionel	X							
		Mme PRANGÈRE Christiane	X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme DUCOURET Christelle	X							
		Mme BELIARD Catherine	X							
		M. CHAUMET Sébastien	X							
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme BIROCHEAU Muriel	X							
		Mme BROU Lucie	X							
		M LEVESQUE Joël	X							
		M DEPREISSAT Christian	X							
		M MEHEUX-DRIANO Yann	X							
	Élèves	Mme PATINIER Adèle	X							
		Mme VALENTIN Justine	X							
		M GALLARD Guillaume	X							
		Mme TESTA Raphaëlla				X	MICHAUD Guillaume	X		
		M MARTRON Grégoire	X							

P : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé - **R** : arrivée en cours de séance

Début de la séance : 18H05

Présents : 24

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration est déclaré ouvert.

Approbation de l'ordre du jour

Vote

Membres présents : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL

- Approbation du procès verbal du 25 septembre 2014
*Une modification doit être apportée au paragraphe II-3 : « les 15 et 16 décembre seront consacrés aux rencontres individuelles parents/professeurs ».

Vote

Membres présents : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

II – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

- Aucun membre n'a reçu le règlement interne du Conseil d'Administration, tous les membres ont reçu le règlement intérieur du lycée.
 - Madame JULIEN Anne-Laure propose d'étudier ce règlement intérieur lors du point III.
- *Le règlement interne du Conseil d'Administration est reporté à l'ordre du jour du 25 novembre 2014.
- Mise en place des commissions (Document annexe n°1)

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Ouverture des plis
- CESC
- CHS-CT
- Commission Educative
- CVL
- Fonds sociaux
- Conseil Pédagogique

Les représentants des élèves demandent s'il existe une commission « menu » ? Monsieur Le Proviseur explique que cette commission, qui n'est pas obligatoire, fonctionne sous le label commission restauration et se réunira bientôt; ce sera l'occasion de faire un point sur l'avancement du projet de construction de la nouvelle restauration.

III – VIE PEDAGOGIQUE

Les membres du Conseil ont tous reçu le règlement intérieur du lycée. Les modifications apportées ont été identifiées par des caractères rouges dans le texte.

Madame JULIEN Anne-Laure demande si dans le paragraphe 4.2 «sanctions disciplinaires », les mesures inscrites à la rubrique responsabilisation remplacent celles prévues au titre des réparations ?

Le Proviseur confirme cette modification.

Une représentante des élèves demande confirmation de l'interdiction à l'internat d'écouter de la musique pendant les heures d'étude ; elle argumente pour un assouplissement de la mesure en invoquant l'apport de l'écoute musicale comme aide à la concentration et à l'apprentissage.

Le Proviseur explique que le règlement de l'internat a été modifié pour interdire l'usage des téléphones portables, des tablettes et autres objets connectés. Il lui semble important de réserver l'heure d'étude au travail et la concentration « classique », le temps que les élèves consacrent dans la journée aux diverses « connexions numériques » étant de plus en plus important.

Monsieur Le Proviseur invite néanmoins les élèves à mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain CVL.

Aucune annexe au règlement intérieur n'a été modifiée. La charte informatique datant de 2012 n'évolue pas. Seuls les documents envoyés pour étude et vote au conseil sont modifiés.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

La chartre des usagers du CDI est soumise à l'approbation des membres du conseil.

Un membre questionne sur les modifications apportées car elles ne sont pas identifiées par la police de caractère.

Monsieur Le Proviseur précise que les modalités d'accès aux salles de travail, ainsi qu'à l'internet et au photocopieur ont été modifiées.

Un représentant des élèves demande si un projet d'agrandissement du CDI est envisagé car la fréquentation est importante et il est parfois difficile d'y accéder pour travailler, surtout à la pause méridienne. Les salles de permanences sont également saturées et il y a pénurie d'ordinateurs en état de fonctionnement. Par ailleurs le débit internet est faible et les temps de connexion et d'identification sont particulièrement longs.

Monsieur Le Proviseur précise qu'effectivement le débit internet a été volontairement limité pour éviter certains téléchargements et que les filtres mis en place peuvent ralentir les connexions ; cependant la demande des élèves est légitime il étudiera avec le service chargé de l'informatique et du réseau la solution la plus adéquate pour améliorer l'accès « internet », la question sera par ailleurs examinée lors du prochain comité TICE du 18 novembre.

Un rappel est fait sur le nombre grandissant des dégradations constatées sur les postes informatiques. Choix a été fait, en fin d'année scolaire dernière, de sursoir au remplacement des machines et du matériel. Le Proviseur espère une prise de conscience notamment en matière de respect du matériel mis à disposition, il compte enfin sur l'autodiscipline.

Concernant le CDI, aucune piste d'agrandissement n'a été envisagée à ce jour.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Le Chef d'Etablissement rappelle l'organisation des épreuves sportives pour le baccalauréat. Chaque membre a reçu un calendrier prévisionnel (Document annexe n°2).

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

IV – AFFAIRES FINANCIÈRES

1-DBM (Document annexe n°3)

Monsieur PEYCLI, gestionnaire, donne des explications concernant les fonds de roulement mobilisables et plus particulièrement sur l'ajout des crédits d'entretien pour répondre aux dépenses qui vont être engagées pour remplacer les luminaires actuels par des LED plus économiques et la constitution d'un stock de 2 pompes de circulation pour le chauffage qui permettront de faire face à une panne sur une installation qui commence à vieillir et pour laquelle les pièces de rechange vont devenir rares.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 58

2-TARIFS 2015 (Document annexe n° 4)

Monsieur PEYCLI, présente les tarifs de mise à disposition de certains locaux du lycée.

Un parent de la FCPE demande qui utilise ces locaux et si les tarifs indiqués sont assimilables à des tarifs de location.

Monsieur Le Proviseur précise que ces locaux sont mis à disposition moyennant les montants indiqués ; les tarifs sont arrêtés de manière différente selon qu'il s'agisse de partenaires éducation nationale ou non.

Un enseignant demande le montant que rapporte cette mise à disposition à l'établissement.

Monsieur Le Proviseur répond en précisant que cette question fait partie des questions diverses : l'année dernière la location de ces locaux a rapporté au lycée la somme de 4 688 Euros.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 59

Concernant les tarifs d'hébergement, Monsieur PEYCLI apporte des explications sur les taux de répartition.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 60

3-CESSION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

Le lycée est propriétaire d'un véhicule électrique avec une batterie attachée au véhicule. Le coût de location de la batterie est disproportionné et le véhicule inexploitable sans cette batterie.

Le lycée propose de le vendre pour 1 Euro symbolique, afin qu'il soit cédé au lycée REAUMUR pour que les élèves des sections professionnelles puissent s'entraîner sur ces nouveaux équipements.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 61

Monsieur Le Proviseur enchaîne sur une question diverse concernant l'utilisation du véhicule électrique. Il est utilisé pour les courses, les déplacements dans l'enceinte et en ville par le personnel administratif et les agents d'accueil à hauteur de 3 heures par jour.

L'usage du vélo électrique est moins entré dans les habitudes, monsieur Le Proviseur en profite pour inviter les personnels à l'utiliser, il suffit pour cela de s'adresser à la loge de l'accueil.

4-DONS ET LEGS

Don de l'APHEC destiné au financement du voyage des classes d'ECS 1 et 2, d'un montant de 553.00 €.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 62

5-CONTRATS ET CONVENTIONS

• Convention avec le collège pour répondre à l'évolution de la réglementation comptable (Document annexe n°5)
La réglementation ayant changé, chaque établissement doit gérer ses propres élèves (le lycée gèrait jusqu'à présent les factures de demi-pensions du collège).

Des clés de répartition avaient été décidées car aucun sous-compteur ne permettait de gérer les consommations propres à chaque établissement. Le lycée refacturera donc ces charges au collège selon les modalités prévues dans la convention.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 63

• Contrats avec LA POSTE pour la conservation du courrier durant une période de 2 mois pour un montant de 62 Euros (Documents annexes n°6)

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 64

• Contrat d'externalisation sur la gestion de la paye avec le service de mutualisation du lycée VICTOR HUGO dans un souci de rigueur vis-à-vis des déclarations annuelles. (Documents annexes n°7)

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 65

• Convention relative à l'utilisation de terrains de tennis avec l'association « Le Stade Poitevin Tennis Club »
Pour un montant annuel de 1 837 Euros (Document annexe n°8)

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 66

6-VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES

Monsieur LEGROS présente le tableau des sorties ainsi que les coûts restants à charge des familles et demande aux membres de se prononcer sur ces montants (Document annexe n° 9)

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

Acte administratif n° 67

Monsieur PEYCLI sollicite à nouveau les membres du Conseil d'Administration concernant un ajustement du montant pour le voyage à l'île de Groix n'apparaissant pas dans le tableau mais pour lequel la participation des familles est passée de 80 à 70 Euros.

Vote

Membres présents : 24

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 24 Refus de vote : 0

V – QUESTIONS DIVERSES

*posées par les représentants des enseignants

- Ateliers de revalorisation des secondes, un bilan et suite donnée à l'expérimentation.

Monsieur Le Proviseur explique que, suite aux difficultés rencontrées dans certaines classes de seconde au cours de l'année précédente, proposition avait été retenue d'organiser au sein de chaque classe une séance d'animation de groupe (3h) basée sur la relation à l'autre et l'estime de soi. Les professeurs principaux de 2^{nde}, rencontrés au

cours des bilans de mi semestre, ont estimé l'expérience positive. Un bilan affiné sera fait lors des conseils de classe des secondes notamment pour recueillir le sentiment des élèves.

- procédure APB et convention CPGE ? structure retenue, effectif, internat

Monsieur Le Proviseur rappelle la nouvelle disposition réglementaire pour les lycées accueillant des classes préparatoires de signer une convention avec un établissement d'enseignement supérieur. A ce jour, la convention cadre qui lie l'académie de Poitiers, les lycées et les universités de Poitiers et de La Rochelle, est presque finalisée. Les annexes qui fixent les relations pédagogiques seront revues au cours du deuxième trimestre.

Le Proviseur informe les membres du CA du projet de fermeture de deux classes préparatoires (hypo-Khâgne et PCSI) à la rentrée prochaine ; la structure de la rentrée 2015 sera notifiée prochainement par les services académiques.

Le recteur de l'académie ayant souhaité un rééquilibrage sur l'ensemble du territoire des implantations de classes de CPGE, 3 autres classes seront créées au lycée Aliénor D'Aquitaine, à Niort et à Angoulême. Les motifs qui ont entraîné la fermeture des 2 classes à Camille Guérin sont principalement l'absence de réussite aux concours des Grandes Ecoles, la faiblesse de certains effectifs.

- Question de l'évacuation d'un élève à mobilité réduite?

L'acquisition d'un fauteuil est en cours. Il sera nécessaire de fixer des procédures d'utilisation et de procéder à des essais. Quelques hypothèses d'organisation impliquant les camarades de la classe ont, d'ores et déjà, été envisagées avec l'élève, ses parents, la vie scolaire et les infirmières.

- Voyage en Chine : Combien d'élèves partent et combien d'organiseurs ?

L'organisation en Chine, en particulier la contrainte de ne pouvoir accueillir plus de 16 élèves, a modifié le projet initial. Deux accompagnateurs, les enseignants de chinois encadreront les élèves ; Monsieur le Proviseur sera du voyage au titre de représentant du lycée, l'objectif étant de soutenir le projet d'échange et de rencontrer les responsables de l'établissement d'accueil.

La participation des familles s'élèvera à 650 Euros pour un voyage de 10 jours du 12 au 22 décembre.

- Un représentant des enseignants revient sur une question abordée au dernier CA à savoir la réparation du portique du CDI

Monsieur PEYCLI explique que le portique se déclenche de façon intempestive et qu'il est très difficile de trouver un technicien de maintenance. Toutes les relances auprès de la société qui a installé le matériel sont restées vaines ; d'autres pistes ont été étudiées, en particulier le recours à la société AITEC spécialisée dans la réparation de matériels électroniques. Le lycée Victor Hugo est confronté au même problème.

- Un représentant des parents demande ou en est la communication des adresses mail des profs principaux aux parents ?

Le Proviseur répond que la question n'a pas été tranchée ; une partie des enseignants n'utilisant pas leur messagerie professionnelle et il n'est pas envisageable de communiquer les adresses personnelles sans une autorisation expresse.

Plus de questions, Monsieur LEGROS remercie les membres du conseil et clôt la séance.

Fin de séance : 20H00

Le Président
M. J.G. LEGROS

La Secrétaire de séance
Mme BIROCHEAU Muriel